



9th International  
Abilympics  
Bordeaux 2016

## Concours International des Compétences Professionnelles

### Épreuve : V45 Coiffure

#### 1. Descriptif du pré-sujet

Cette épreuve consiste à réaliser 3 modules.

- Module 1 : coiffure « dame créative d'un soir ». L'épreuve consiste à réaliser une coiffure dame détachée avec couleur commerciale sur une tête malléable. La totalité de la chevelure doit être colorée ainsi que le postiche. La couleur devra être tendance mais pas d'avant-garde. Les candidats doivent réaliser un brushing sur cheveux humides. Le design est laissé au libre choix des candidats et devra refléter l'inspiration O.M.C. (Organisation Mondiale de la Coiffure).
- Module 2 : coupe « tendance homme ». L'épreuve consiste à réaliser une coupe tendance homme avec couleur sur une tête malléable, d'après le modèle fourni par un visuel. Les candidats recevront une photo d'une réalisation en tête malléable et ils devront reproduire la vue de face en coupe et coiffage. Le reste de la coupe sera à leur appréciation. Le visuel est tendance mais pas d'avant-garde.
- Module 3 : coiffure « chignon dame mariée ». L'épreuve consiste à réaliser une coiffure de mariée (chignon) sur une tête malléable avec intégration d'un postiche. Le design est laissé au libre choix des candidats et doit refléter la tendance internationale et commerciale.

## 2. Durée de l'épreuve: 6H00

La durée totale de l'épreuve est de 6 heures.

- Jour 1 : 4 heures et 30 minutes.
- Jour 2 : 1 heure et 30 minutes.



## 3. Consignes

- **Module 1** : - Couleur : tous les produits de coloration et décoloration peuvent être autorisés, sauf : spray colorant, paillettes, marquants, gel colorant, mousse colorante, crayons colorants. Toutes les techniques de coloration et décoloration sont permises.
  - Coiffure : l'utilisation d'épingles à cheveux, de pinces, de clips ou d'élastiques pour la finition de la coiffure n'est pas permise. Il est strictement interdit de couper les cheveux.
  - Brushing : Tous les outils sont permis. Tous les produits de finition sont permis, sauf : gel colorant, paillettes, marqueurs, mousse colorante, crayons colorants.
  - Présentation : à la fin de l'évaluation, les candidats pourront maquiller et habiller leur tête malléable (boucles d'oreille et colliers interdits).
  - **Module 2** : Toutes les techniques de coloration sont autorisées.
  - **Module 3** : - Coiffure : La coiffure doit être totalement différente de la coiffure « dame créative d'un soir » (module 1). La mise à plat de la chevelure en début d'épreuve est obligatoire. Le choix des outils est libre. Le spray pailleté est autorisé. Tous les autres produits colorants sont interdits.
  - Ornements : La coiffure doit uniquement inclure un ornement blanc (un seul). Celui-ci ne doit pas recouvrir plus d'1/3 de la coiffure. L'intégration du postiche est obligatoire.
  - Présentation : à la fin de l'évaluation, les candidats pourront maquiller et habiller leur tête malléable (boucles d'oreille et colliers interdits).
- Les candidats devront respecter les normes de sécurité et d'hygiène.
- Les matériaux et équipements suivants sont interdits : téléphone portable, tablette, ordinateur portable, « Climazon » ou autre accélérateur ou activateur de chaleur, séchoir infrarouge.

#### **4. Déroulement de l'épreuve**

**J - 1 (24 mars):** La veille du concours, les candidats seront accueillis sur le stand par le jury. Un briefing sur le déroulement de l'épreuve et la sécurité sera organisé. Les candidats tireront au sort leur poste de travail, où ils pourront déposer leur matériel.

**Jour 1 (25 mars):** Les candidats disposeront de 4 heures et 30 minutes de travail.

- Module 1 (2 heures 30 minutes) : Réalisation de la coiffure dame créative d'un soir.
- Module 2 (2 heures) : Réalisation de la coupe tendance homme avec couleur d'après une photo qui sera fournie juste avant.

**Jour 2 (26 mars):** Les candidats disposeront de 1 heure et 30 minutes de travail.

- Module 3 (1 heure 30 minutes) : réalisation de la coiffure « chignon dame mariée ».

## 5. Liste du matériel fourni par l'organisation




*Liste non-exhaustive.*

N°	Matériel	Photo	Particularités	Qté par candidat
01	Tablier jetable			2
02	Tête malléable femme		Baumann lady medium 35cm	1
03	Tête malléable homme		Baumann amigo blond	1
04	Postiche		40 cm	1
05	Produits de coloration et décoloration		L'Oréal	Quantité suffisante
06	Bols et pinceaux			1 jeu
07	Palettes			1 jeu
08	Papier Aluminium			Quantité suffisante
09	Papier Mèches			Quantité suffisante







## 6. Liste de l'outillage à amener par chaque candidat

N°	Outils	Photo	Qté	Remarques
01	Ciseaux		1 ou plusieurs	Au choix du candidat
02	Séchoirs à main		2	Au choix du candidat
03	Fer à boucler		1	Au choix du candidat
04	Fer à lisser		1	Au choix du candidat
05	Autres appareils électriques			Au choix du candidat, mais à valider par le jury
06	Brosses		1 jeu	Diamètres différents, modèles au choix du candidat
07	Multiprises		1	5 prises minimum
08	Adaptateur électrique		1	Norme Française 220 volt
09	Ornements		1	Couleur blanche Fleurs, accessoires au choix du candidat
11	Épingles à chignon		1 ensemble	Toutes sortes

12	Peignes		1 jeu	Au choix du candidat
13	Balai à cou		1	Au choix du candidat
14	Rasoir		1	Au choix du candidat
15	Pansements		Plusieurs	Au choix du candidat
16	Outils de dessin : papier, crayon		1 ensemble	Au choix du candidat
17	<i>Autres outils et accessoire (étau...) de coiffure personnels</i>		1 caisse à outil professionnelle	À valider par le jury

## 7. Liste des équipements installés sur le site du concours

N°	Équipement	Photo	Particularités	Qté par candidats
01	Poste de travail		7 duos Miroir + tablette sur roulettes	1 pour 2 candidats
02	Étau			1
03	Bac de lavage		4 blocs de 3 places	1 pour 2 candidats
04	Eau chaude		2 cumulus	2 pour l'ensemble
05	Tablettes roulantes		Sur roulette	1

## 8. Critères de notation



N°	Critères	Barème
<b>MODULE 1 : 35 /100</b>		
01	Infraction au descriptif technique du métier ou aux règles de compétition ou du module (1 point par infraction)	4
02	Présence de tâches de couleur sur : bordure de devant, milieu de l'oreille, sur l'oreille ou ensemble de la tête	5
03	Technique de coloration utilisée. Manque de couleur sur : bordure de devant, bordure de la nuque, cuir chevelu d'oreille à oreille, cuir chevelu zone vertex/nuque	4
04	Couleur commerciale – impression générale	4
05	Brushing vue de face – impression générale	4
06	Brushing vue de côtés – impression générale	4
07	Brushing vue de dos (nuque)	4
08	Visuel global – impression générale	6
<b>MODULE 2 : 35 / 100</b>		
09	Infraction au descriptif technique du métier ou aux règles de compétition ou du module (1,5 point par infraction)	4
10	Vue de face – Qualité de la reproduction, ressemblance avec la photo	6
11	Ressemblance de la coupe avec la vue de face de la photo	6
12	Coupe – impression générale	4,5
13	Coloration – impression générale	4,5
14	Visuel Global – impression générale	10
<b>MODULE 3 : 30 / 100</b>		
15	Infraction au descriptif technique du métier ou aux règles de compétition ou du module (0,25 points par infraction)	2
16	Ornementation – créativité	4
17	Intégration du postiche	4
18	Tendance et forme – créativité	4
19	Vue de face – impression générale	3
20	Vue de côté – impression générale	3
21	Nuque - impression générale	3
22	Visuel global – impression générale	7
<b>Total</b>		<b>100</b>